

LISTE CITOYEN À BOURG-LA-REINE

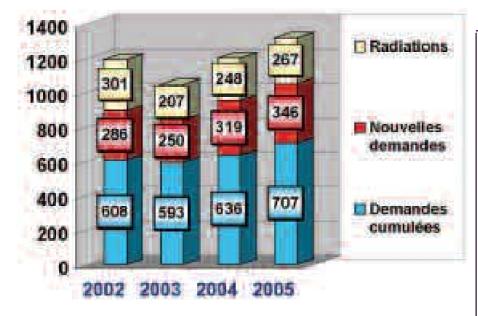
Logements sociaux : importante augmentation des demandes

A PÉNURIE de logements sociaux en Île-de-France est malheureusement bien connue, et Bourgla-Reine ne fait pas exception, comme l'indique le récent rapport d'activité du Centre communal d'action sociale (CCAS) de notre commune.

Malgré les radiations, le nombre de citoyens ayant besoin de se loger est en hausse constante.

	2002	2003	2004	2005
Nombre de demandes Nouvelles demandes Nombre de radiations	608 286 301	593 250 207	636 319 248	707 346 267
Solde au 31 décembre	593	636	707*	786

⁴¹³ demandeurs de Bourg-la-Reine, 394 demandeurs hors commune.



Face à cet accroissement (+ 21 % depuis 2002), il est utile de rappeler que le projet du Maire et de la majorité pour la ZAC de la Bièvre (partie Est du centre-ville) ne comportait que 10 % de logements sociaux, c'est-àdire moitié moins que l'obligation légale! Nous nous y étions opposés, mais il a fallu attendre l'avis du commissaire-enquêteur pour que notre commune accepte, au moins, de respecter la loi, et adopte un projet comportant 20 % de logements sociaux. L'augmentation actuelle des demandes prouve que ceux-ci sont, plus que jamais, nécessaires.

> Jean-Louis Perignon, Jean-Pierre Lettron.

Permanence des élus de l'opposition

Le samedi matin, de 10 h à midi, dans le local situé à l'annexe de la mairie, 1 boulevard Carnot.

Tél: 01 41 13 66 41 courriel: citoyenblr@free.fr site: http://citoyenblr.free.fr

LISTE BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE ET SOLIDARITÉ

SRU

La loi dite SRU (relative à la solidarité et au renouvellement urbain) a subi récemment l'ire de la droite au parlement. Les députés du parti de l'ancien maire de Neuilly ont, par des modifications d'apparence anodine, vidé une bonne partie du texte de sa substance.

Ceci contre l'avis du Président de la République lui-même et malgré une intervention courageuse de l'Abbé Pierre.

La mesure la plus attaquée par la majorité parlementaire, concerne l'obligation faite aux communes de plus de 3 500 habitants de disposer, à terme, d'un parc de logements sociaux d'au moins 20 % du total des logements.

À Bourg-la-Reine, nous en sommes, en 2005, à 15, 3 %. Arriver à 20 % signifierait réaliser un peu plus de 400 logements HLM. Notons que, toujours fin 2005, il y avait 786 demandeurs (en augmentation de 11 % par rapport à 2004) dont près de 500 Réginaburgiens. Cette mesure des 20 % est-elle vraiment impertinente?

Dominique Forette.

Email: dominique.forette@wanadoo.fr